

RESPONSABLE DE PRESSE

Le responsable de presse doit inscrire les entrées et les sorties de matériel, de façon à savoir, ce qu'il a en stock, ce qu'il doit aux différents organismes du Parti, à régler le matériel en fur et à mesure et à renouveler les brochures.

RAPPORTS AVEC LE COMITE CENTRAL PROVISOIRE

Chaque région, rayon ou cellule, suivant le cas, discute chaque mois, vers le 25, un rapport d'activité préparé par le secrétaire.

Ce rapport est envoyé régulièrement entre le 25 et le 30 de chaque mois au C.C.P.

Ce rapport n'exclue naturellement pas toutes les lettres que les organismes voudront envoyer : motion, demande de matériel, suggestions, expériences, accusés de réception, etc... Ni non plus, à plus forte raison les informations à la "Jeune Garde" et à la "Vérité".

Ce rapport mensuel obligatoire comprendra des réponses aux points suivants : (à titre indicatif)

Région : ..... Date : .....  
Rayon : ..... Organisme destinataire :  
Cellule : .....

Accroissement des effectifs : .....

Porte : .....

Création de nouvelles cellules.....

Election de nouveaux responsables.....

Ventes des publications - Abonnements -

Activité d'agit-prop.

Participation aux organismes ou manifestations locaux :

Travail parmi les sympathisants :

progression ou régression dans les principaux milieux de travail de la cellule : Syndicat - A.J. - Ecoles, etc...

Activités de la "Jeune Garde Rouge"

.....